

## Procédé pour l'affinage du chanvre et du lin, en annexe de la séance du 30 septembre 1791

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Procédé pour l'affinage du chanvre et du lin, en annexe de la séance du 30 septembre 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXXI - Du 17 au 30 septembre 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. p. 727;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1888\\_num\\_31\\_1\\_12875\\_t1\\_0727\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_31_1_12875_t1_0727_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 05/05/2020

## PROCÉDÉ UTILE

pour L'AFFINAGE DU CHANVRE ET DU LIN. (Publié par ordre de l'Assemblée nationale.)

Mettre le chanvre ou le lin par petites poignées, liées lâchement avec une ficelle; les mouiller dans l'eau de pluie ou de rivière; en exprimer l'eau avec les mains, sans tordre le chanvre; l'arranger dans un cuvier fait en longueur, l'éparpiller avec soin, afin que la lessive pénètre partout; couvrir le cuvier d'une grosse toile destinée aux lessives, afin que le marc ne se mêle point avec le chanvre.

Pour un quintal de chanvre brut, il faut mettre dans la chaudière 180 pots d'eau de pluie ou de rivière, plus que moins; 12 livres de soude d'Alicant, bien poilées; 12 livres de potasse, la plus grasse possible; 16 livres de cendres de hêtre ou de sarment, bien raffinées; (si les cendres étaient calcinées au four, comme on le pratique dans certaines provinces, cela serait mieux) 4 livres de sel de nitre; 8 livres de chaux vive, éteinte dans l'eau de rivière: pour que la chaux soit suffisamment éteinte, il faut la laisser dans cette eau l'espace de 10 ou 12 heures.

Il faut jeter toutes ces drogues dans la chaudière où sont les 180 pots d'eau, qu'on aura fait chauffer plus que tiède, laisser mitonner le tout pendant 3 heures, pour donner le temps aux drogues de fondre; et pour faciliter cette fonte, vous avez soin de remuer de quart en quart d'heure, le fond de la chaudière avec une grande spatule ou pelle de bois, en observant de couvrir parfaitement cette chaudière, afin que les sels ne s'évaporent point. Ensuite faire bouillir cette lessive pendant une heure, la laisser éclaircir et la jeter, la plus chaude possible, dans le cuvier où est rangé le chanvre. Vous couvrez cedit cuvier, pour que rien ne s'évapore, et vous laissez les choses en cet état pendant 4 heures: après ce temps, vous reprenez cette même lessive, formée par la mixtion, que vous faites bien chauffer dans la chaudière, sans toutefois qu'elle bouille; vous la rejetez sur votre chanvre et le laissez encore 4 heures, bien couverte.

Vous faites la même opération une troisième fois, et vous laissez aussi le chanvre dans cette lessive bien couverte, pendant 4 heures.

Cela fait, vous tirez votre chanvre du cuvier; vous le rincez bien en pleine rivière; vous le prenez entre les mains sans tordre; vous le remettez dans le cuvier, bien arrangé, bien éparpillé.

Ensuite vous faites une savonnade avec 4 livres de savon blanc de Marseille, coupé très mince, et la jetez dans la chaudière d'eau tiède. Il faut la même quantité de pots d'eau pour cette savonnade, que pour la mixtion ou lessive: vous remuez bien cette savonnade, jusqu'à ce que le savon soit parfaitement fondu et que votre savonnade soit bouillante.

Vous jetez cette savonnade dans le cuvier où le chanvre est rangé, de manière qu'il en soit totalement imbibé. Vous couvrez votre cuvier tant pour conserver la chaleur que pour empêcher l'évaporation, vous laissez encore les choses en cet état, 5 à 6 heures, même 10 heures, si on

veut: ensuite vous tirez votre chanvre du cuvier, vous le rincez bien en pleine rivière, vous en égouttez l'eau, et vous faites étendre ce chanvre sur des cordes ou sur des perches dont la couleur ne puisse point tacher le chanvre.

Il est à observer que la première mixtion ou lessive forme, au fond de la chaudière, un marc qu'il faut jeter lorsque la lessive est sur le chanvre dans le cuvier, afin que la chaudière soit propre lorsqu'on remet cette lessive réchauffer.

J'ai quelquefois essayé, en faisant cette opération d'affinage, de supprimer le sel de nitre, et le chanvre paraissait presque aussi beau. Je le trouvais cependant un peu moins doux; il est très important de n'employer jamais que l'eau de pluie ou de rivière pour cette opération. Jamais d'eau de puits, elle gâte et durcit tout.

J'ai aussi observé qu'on pouvait, sur une même quantité de drogues, affiner 30 livres ou 24 livres de chanvre de plus que le quintal désigné ci-dessus, sans nuire à la perfection de l'opération; ce qui fait une économie assez forte. Il ne faut pour cela qu'ajouter 30 ou 36 pots d'eau tant pour la lessive que pour la savonnade.

Le pot d'eau fait 2 pintes.

Il est important de secouer le chanvre et retourner chaque poignée pendant le séchage, et de le mettre ensuite dans un endroit très sec, afin qu'étant parfaitement sec, il ne puisse reprendre aucune humidité. Il faut, avant de poigner ce chanvre préparé, le faire un peu maillocher ou passer sous une meule, peu de temps et avec douceur, afin de ne point couper le chanvre. Le peigneur saura, sans doute, qu'après avoir donné à ce chanvre la préparation qui le convertit en filasse, il faut passer cette filasse dans des peignes fins qui se font à Grenoble, afin de donner à cette belle filasse le dernier degré de finesse dont elle est susceptible.

Signé: M. F. POUTRUE DE GRANVILLE.

Nous soussignés, membres de l'Académie des sciences, certifions que le procédé ci-dessus, pour préparer la filasse, qui nous a été remis par M<sup>lle</sup> Granville, contient tous les détails dont nous avons été témoins; et nous avons reconnu par les expériences que nous avons suivies très exactement en employant ce procédé, qu'il en est résulté de la filasse de chanvre très belle, très douce au toucher, quoique la filasse brute que nous avons traitée, fût, en grande partie, très grossière et choisie même à dessein de mieux sentir l'effet de cette préparation.

Fait à Paris, le 5 août 1791.

Signé: DARCET et TILLET.

Pour copie conforme à l'original,  
déposé entre nos mains:

Le Commissaire du roi, directeur général  
de la liquidation,

DUFRESNE DE SAINT-LÉON.